**Appel à propositions**

**Évaluation à mi-parcours et évaluation finale**

**Numéro de l’offre : MA3AN/ MSCPV/FHI360/RFP/2021/001**

**Aux :** Entreprises qualifiées et éligibles, spécialisées dans les services de suivi et d'évaluation, avec un accent sur les approches du changement le plus significatif.

**De :**  Patrick O'Mahony, Directeur du projet Ma3an

**Titre du contrat :** Évaluations à mi-parcours et finale de Ma3an

**Date de publication :** **19 juillet2021**

**Questions concernant l’appel à propositions :**  **26 juillet2021**

**Date limite de soumission :** **09août** **2021**

**1. CONTEXTE**

L’Agence américaine pour le développement international (USAID) finance le projet quinquennal (septembre 2018 – août 2023) Ma3an, qui vise à accroitre la participation des jeunes à la vie civique et politique, de répondre aux revendications des jeunes et de prévenir la radicalisation dans les communautés tunisiennes vulnérables à l’extrémisme violent.

Ma3an est implémenté par FHI 360, une organisation de développement humain à but non lucratif dédiée à l'amélioration de la vie de manière durable en proposant des solutions intégrées et locales. Ma3an travaille dans 33 communautés dans 15 gouvernorats de la Tunisie, comme indiqué dans le schéma 1 ci-dessous.

**Schéma 1. Communautés cibles Ma3an**



But, objectifs et théorie du changement

L’objectif du projet Ma3an est d’accroitre la participation des jeunes à la vie civique et politique, de répondre aux revendications des jeunes et de prévenir la radicalisation dans les communautés tunisiennes vulnérables à l’extrémisme violent. L’objectif de Ma3an est atteint grâce à deux objectifs interdépendants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectif 1** : Les jeunes sont dotés de compétences et engagés dans des actions civiques avec les acteurs locaux pour répondre aux besoins et aux doléances de leurs communautés (développement positif des jeunes DPJ - PYD). | **Objectif 2** : Les capacités tunisiennes de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent (EV) sont renforcées (Prevention/ lutte contre l’Extrémisme Violent PLEV - P/CVE). |

Au **niveau communautaire**, Ma3an utilise un modèle axé sur les communautés pour guider les interventions de développement positif des jeunes (PYD) ainsi que celles de prévention et de lutte contre l’extrémisme violent (P/CVE). Ce modèle définit et appuie des interventions durables pour une collaboration continue entre les acteurs communautaires de façon inclusive, participative et axée sur les solutions. Ma3an entreprend les processus suivants dans les communautés cibles :

1. Comprendre le contexte et la dynamique de l’extrémisme violent.
2. Conception de programmes orientés vers la communauté : Ma3an travaille avec des partenaires locaux pour partager les résultats ci-dessus dans le cadre d'un processus de cocréation organisé afin de concevoir des solutions locales. Ce processus de cocréation comprend les jeunes, les organisations de la société civile, le gouvernement local et d'autres leaders communautaires, et aboutit à des activités et des solutions identifiées par la communauté et soutenues par des subventions.
3. Subventions spécifiques à la communauté : Ma3an accorde des subventions à des ONG locales ou à des groupes de jeunes, et/ou fournit de l'assistance en nature au gouvernement local (par exemple, la rénovation de centres des jeunes gérés par le gouvernement).

Au **niveau national**, Ma3an travaille à :

1) s'engager dans des discussions et promouvoir des réformes politiques gouvernementales en faveur de la jeunesse et de la cohésion sociale ;

2) renforcer la capacité de la Commission nationale de lutte contre le terrorisme (CNLCT) à coordonner, concevoir, superviser et communiquer sur le travail de prévention et de lutte contre l’extrémisme violent dans tout le pays ;

3) coordonner les projets communautaires avec la CNLCT ; et

4) renforcer la capacité de la CNLCT à concevoir et mettre en œuvre des programmes de communication et de sensibilisation à l'échelle nationale pour réduire l'extrémisme violent.

Ma3an es mis en œuvre sur trois phases. Chaque phase implique de nouvelles communautés alors que d'autres arrivent en "fin de parcours". Au cours des deux premières années, Ma3an a mis en œuvre des activités dans 17 communautés faisant partie des phases 1 et 2. Au cours de la troisième année, Ma3an a lancé des activités dans 15 communautés supplémentaires (phase 3), pour un total de 33 communautés pendant la durée du projet.

**2. PORTÉE DU TRAVAIL**

FHI 360 lance un appel à propositions concurrentiel afin d’octroyer un contrat à prix fixe auprès des prestataires ou entreprises éligibles capables de formuler, gérer, mettre en œuvre et fournir les services et livrables précisés dans l'appel à propositions.

**2.1 Objectif de l’évaluation**

Le but de cet appel à propositions est de solliciter des candidatures pour mener deux évaluations rigoureuses (à mi-parcours et finale) du changement le plus significatif (Most Significant Change - MSC) pour le projet Ma3an. Afin de compléter les indicateurs de performance quantitatifs conventionnels, Ma3an cherche à utiliser la méthodologie participative MSC pour évaluer le progrès du projet par rapport aux objectifs. Le soumissionnaire retenu sera responsable de tous les aspects de ces évaluations, y compris leur conception méthodologique, les processus de collecte de données, les analyses et la diffusion des résultats (y compris un rapport final et une présentation au programme et à l'USAID).

FHI 360 prévoit que les évaluations donneront lieu à une documentation des principaux changements apportés par le programme, ainsi que de ses impacts prévus et imprévus. Ces résultats seront ensuite utilisés pour améliorer Ma3an (ou bien les prochaines adaptations du programme) et identifier les modifications nécessaires à sa mise en œuvre.

**2.2 Approche du changement le plus significatif (Most Significant Change - MSC)**

Le MSC est une technique participative qui consiste à recueillir et à sélectionner des témoignages de changement, élaborés par les parties prenantes du programme. Le MSC consistera à discuter avec les bénéficiaires de leurs perceptions du changement le plus significatif que Ma3an a eu dans leurs vies, afin de les identifier du point de vue des parties prenantes elles-mêmes. Ces données qualitatives seront complémentaires aux données quantitatives collectées dans le reste des indicateurs de performance de Ma3an, apportant ainsi une compréhension plus riche et plus nuancée de l'impact du programme sur la vie des bénéficiaires. Elles permettront également au programme de comprendre ses impacts prévus et imprévus.

Le prestataire recueillera donc des témoignages de changements significatifs dans les communautés cibles. Ces histoires seront compilées au niveau de la communauté, de la région et du programme, et elles seront ensuite examinées et discutées pour en déduire la performance et l'impact du programme.

**2.3 Tâches et livrables**

Ma3an prévoit les étapes suivantes pour chaque évaluation, cependant le programme invite les soumissionnaires à adapter l'approche pour qu'elle convienne mieux à l'approche méthodologique qu'ils proposent.

## **Étape 1 : Phase de préparation et de conception**

1. **Définir les domaines de changement,** qui seront articulés sur la base du parcours de transformation de Ma3an. Cela comprend les domaines de changement suivants : Comprendre, Engager, Former des partenariats, Trouver des solutions, Pérenniser. De manière plus spécifique, le changement se manifestera dans :

* La capacité des communautés cibles à comprendre leurs contextes et dynamiques de l’extrémisme violent (VE).
* La capacité des communautés à s'engager, à établir des partenariats et à planifier des solutions P/CVE locales.
* La capacité des communautés cibles à mettre en œuvre et à pérenniser ces solutions.

1. **Définir les questions du MSC** qui suscitent des résultats positifs et négatifs du changement pour chaque domaine.
2. **Définir un échantillon et une approche d'échantillonnage.** Ma3an prévoit d'échantillonner 10 ou 11 communautés pour chaque évaluation, soit une combinaison de communautés provenant des trois phases de mise en œuvre de Ma3an. Les soumissionnaires doivent proposer une approche d'échantillonnage qui comprend au moins 10 des communautés suivantes :

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Kef City (Phase 1) 2. Souk Jedid (Phase 1) 3. Ettadhamen (phase 1) 4. Sousse Riadh (Phase 2) 5. Kairouan Nord (Phase 2) 6. Nadhour (phase 2) | 1. El Aroussa (Phase 2) 2. Médenine Nord (Phase 3) 3. Kram Ouest (Phase 3) 4. Ennour (Phase 3) 5. Ezzouhour (Phase 3) |

Le soumissionnaire apportera également des recommandations sur le nombre de groupes de discussion à organiser par communauté, le nombre de storytellers par groupe de discussion et le processus de sélection des storytellers, tout en veillant à faire l'équilibre entre la rigueur méthodologique et le rapport qualité-prix.

1. **Définir les critères et le processus de sélection** des histoires les plus significatives de chaque groupe de discussion, **la composition** des comités de sélection chargés de choisir les témoignages les plus significatifs à chaque niveau, et les **niveaux appropriés** pour ces comités. Par exemple, les témoignages du MSC sélectionnés au niveau communautaire pourraient être regroupés au niveau régional. Les témoignages sélectionnés au niveau régional pourraient ensuite être analysés au niveau de la direction du programme. De cette façon, chaque niveau choisira les témoignages les plus significatifs dans chaque domaine, puis les transmettra au niveau suivant. Quelques témoignages finiront par émerger comme les plus significatifs de tous. Ces histoires, ainsi qu'une déclaration expliquant les raisons pour lesquelles elles ont été retenues, seront ensuite communiquées aux communautés.
2. **Conception du plan de travail et du calendrier :** Les délais estimés par Ma3an sont les suivants, mais ils feront l'objet de négociations avec le fournisseur avant la signature du contrat.
   * Évaluation à mi-parcours : 1er octobre 2021- 28 février 2022
   * Évaluation finale : 1er février 2023 - 30 juin 2023
3. **Définir les résultats du MSC :** Des témoignages écrits, des témoignages audio et/ou des vidéos.
4. **Sélectionner et former les facilitateurs :** Identifier les personnes qui faciliteront la collecte des témoignages dans les groupes de discussion et assurer une formation pertinente sur la méthodologie du MSC.

## **Étape 2 : Phase de collecte des données**

1. **Effectuer la collecte des données.** Les facilitateurs organiseront et faciliteront (trois à cinq) groupes de discussion dans chaque communauté. Au cours de ces groupes de discussion, les storytellers seront invités à répondre aux questions prédéfinies du MSC en racontant des histoires pertinentes concernant leurs expériences. Ces histoires seront soit transcrites par un preneur de notes, soit enregistrées pour une analyse ultérieure.
2. **Choisissez le témoignage le plus marquant.** Le facilitateur demandera ensuite à chaque groupe de choisir un seul témoignage qui contient le changement le plus marquant. Pour cela, le facilitateur mettra en place un processus de nomination et de sélection.
3. **Traiter l'histoire sélectionnée** sous la forme d'une version écrite, audio ou vidéo.

## **Étape 3 : Sélectionner les témoignages les plus marquants**

Une fois les témoignages sont sélectionnés dans les communautés cibles, les comités de sélection régionaux mettront en place un processus de sélection des témoignages. Ils examineront les témoignages pertinents de leur région et choisiront un témoignage qui montre le MSC afin de le présenter au comité de sélection du programme, qui suivra le même processus.

## **Étape 4 : Utilisation des témoignages sélectionnés**

Le prestataire utilisera ensuite les témoignages sélectionnés du MSC pour analyser les résultats et rédiger les rapports d'évaluation. Ces témoignages appuieront les rapports sur les indicateurs, favoriseront le partage des connaissances et guideront les réflexions et les adaptations du programme.

**Attentes à l’égard de l’équipe d’évaluation**

* + - Collaborer avec Ma3an pour développer et réviser la conception de l'évaluation à mi-parcours et de l'évaluation finale, y compris une approche d'échantillonnage rigoureuse mais aussi efficace en termes de coût.
    - Collaborer avec Ma3an pour raffiner le plan de travail de l'évaluation.
    - Mettre en œuvre le plan de travail de l'évaluation et analyser toutes les données.
    - Organiser des réunions avec l'équipe de Ma3an, au besoin, pour discuter des progrès réalisés.
    - Produire un rapport d'évaluation final comprenant l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale.
    - Présenter les résultats à Ma3an et à l'USAID.

**2.4 Calendrier des jalons et des livrables**

Le tableau ci-dessous présente les jalons et les livrables ainsi que les délais de mise en œuvre.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Jalon** | **Description du jalon** | **Livrables** | **Echéance** |
| **Évaluation à mi-parcours** | | | |
| 1. | **Tâche #1**: Participer à la planification et à l’organisation des réunions. Élaborer et finaliser la méthodologie, y compris l’équipe proposée, l’approche d’échantillonnage, le calendrier de collecte des données, la méthodologie d’évaluation et les outils de collecte de données. | 1. Plan de travail de l'évaluation et conception de la méthodologie | 15 jours après la signature du contrat |
| 2. | **Tâche #2** : Effectuer la collecte de données selon la méthodologie définie.  **Tâche #3 :** Préparer et faire le point sur la collecte de données, y compris les défis potentiels, les opportunités émergentes et les résultats préliminaires. | 1. Rapport à mi-parcours  2. Présentation du briefing | 35 jours après l’achèvement du jalon 1 |
| 3. | **Tâche #4 :** Finaliser la collecte et l’analyse des données selon la méthodologie définie.  **Tâche #5** : Préparer et soumettre un résumé des principaux constatations et conclusions, ainsi que des recommandations pour de nouvelles adaptations du programme. | 1. Rapport d’évaluation final  2. Présentation du briefing | 7 jours après la réception des commentaires et du feedback sur les séquences brutes des vidéos |
| **Évaluation finale** | | | |
| 4. | **Tâche #6 :** Participer à la planification et à l’organisation des réunions. Élaborer et finaliser la méthodologie, y compris l’équipe proposée, l’approche d’échantillonnage, le calendrier de collecte des données, la méthodologie d’évaluation et les outils de collecte de données. | 1. Plan de travail de l'évaluation et conception de la méthodologie | À partir de décembre 2022 ; dates à déterminer (TBD) |
| 5. | **Tâche #7 :** Effectuer la collecte de données selon la méthodologie définie.  **Tâche #8 :** Préparer et faire le point sur la collecte de données, y compris les défis potentiels, les opportunités émergentes et les résultats préliminaires. | 1. Rapport à mi-parcours  2. Présentation du briefing | Février – avril 2023 ; dates à déterminer |
| 6. | **Tâche #9**: Finaliser la collecte et l’analyse des données selon la méthodologie définie.  **Tâche #10 :** Préparer et soumettre un résumé des principaux constatations et conclusions, ainsi que des recommandations pour de nouvelles adaptations du programme. | 1. Rapport d’évaluation final  2. Présentation du briefing | Mai-juin 2023; dates à déterminer |

Ma3an a le droit de fournir son feedback, des commentaires et des questions pour chaque livrable avant son approbation. Le calendrier ci-dessus est donné à titre indicatif, mais le calendrier définitif sera fixé lors de la négociation. Cependant, la durée estimée du contrat sera de 22 mois entre l'attribution et la clôture.

**2.5 Lieu de performance**

Le prestataire retenu réalisera le travail dans ses propres locaux et, pour une durée minimale de six semaines - trois semaines pour chacune des évaluations à mi-parcours et finale - dans des communautés sélectionnées en Tunisie.

**3. INFORMATIONS À FOURNIR DANS LA PROPOSITION**

Toutes les sociétés/entreprises qui souhaitent participer au processus sont tenus à remplir une proposition. Les informations qui y figurent seront utilisées pour déterminer si vous remplissez les conditions requises pour la sélection des services mentionnés ci-dessus.

**3.1 Documentation requise**

Les soumissionnaires intéressés doivent soumettre les documents suivants :

1. Candidature technique **:**  Le nombre total de pages ne doit pas dépasser 15 pages, sans compter la page de couverture et la table des matières. La partie technique doit être rédigée en caractères Times New Roman 12 pt à interligne simple.

* 1. Approche technique
     1. Fournir une description des approches de l’échantillonnage communautaire et du suivi et de l’évaluation participatifs
     2. Proposer des activités interactives et pratiques
     3. Présenter un planning des activités qui comprend une répartition des activités dans l'ordre et dans le temps, y compris des jalons réalistes pour illustrer le progrès.
  2. Énoncé de capacité de l'organisation attestant :
     1. De l'expérience en matière de mise en œuvre d'évaluations
     2. De l'expérience dans l'utilisation de l'approche du changement le plus significatif
     3. De l'expérience en matière de projets P/CVE et/ou de développement des jeunes et des communautés.
     4. De l’expérience en Tunisie et/ou en Afrique du Nord
     5. De la capacité à produire des rapports d’évaluation détaillés

1. Proposition de budget : Il n’y a pas de limite de pages pour la proposition de budget.

a. Veuillez soumettre un résumé du budget et un budget détaillé ainsi qu'une description du budget en utilisant les modèles fournis dans l'annexe A (modèle de budget) et l'annexe B (modèle de description du budget).

b. Le budget doit porter sur l'ensemble de la période d'exécution.

c. Tous les coûts doivent être pris en compte dans le budget, y compris tous les frais de déplacement et de formation.

d. Tous les éléments de coût doivent être décrits dans la description du budget. Le texte doit justifier chaque coût décrit dans le budget et expliquer comment les montants ont été calculés.

e. Tous les coûts prévus doivent être conformes aux pratiques et politiques standard de l'organisation.

f. Les budgets doivent être suffisamment détaillés pour démontrer que les coûts sont raisonnables et complets. Le budget doit comprendre des calculs détaillés, notamment les quantités, les coûts unitaires et d'autres détails quantitatifs similaires. Les soumissionnaires qui présentent des informations budgétaires jugées non raisonnables, incomplètes, inutiles pour la réalisation du projet proposé ou fondées sur une méthodologie qui n'est pas suffisamment solide risquent d'être considérés comme inacceptables.

g. Les prestataires doivent soumettre des prix compétitifs. Veuillez noter que le contrat sera établi en monnaie locale selon le soumissionnaire sélectionne.

1. CV du personnel clé : Veuillez fournir les CV du chef d'équipe du projet et des autres personnes clés travaillant sur cette activité. Il n'y a pas de limite de pages pour les CV.
2. Informations sur les Performances et expériences préalables : Les informations sur les performances antérieures ne doivent pas dépasser trois pages.
   1. Citez jusqu'à 3 contrats pertinents au cours des 24 derniers mois pour des travaux similaires à ceux décrits dans cet appel d'offres.
   2. Fournissez pour chaque contrat
      1. La portée du travail
      2. Les principaux lieux de travail
      3. La période de performance
      4. Les compétences ou l'expertise utilisées
      5. La valeur du contrat
      6. Les coordonnées d'une personne de référence qui a supervisé le travail du soumissionnaire dans le cadre de ce contrat (au moins un contact pour chaque contrat, pour un minimum de 3 références).
3. Coordonnées :
   1. Ceci doit comprendre le nom complet, le mail de correspondance et l'adresse d'un point de contact pour discuter de la proposition et de la personne autorisée à négocier les termes et conditions.
4. Formulaire de données biographiques : pour tout personnel proposé ou sous-traitant sélectionné ayant un taux journalier supérieur à 50 USD, le soumissionnaire doit fournir un formulaire de données biographiques en utilisant le formulaire figurant en Annexe C.
5. Formulaire de preuve de responsabilité et de détermination indépendante du prix : L’offrant doit remplir et soumettre ce formulaire (Annexe D).
6. Inscription sur SAM.gov : Si elle n'est pas déjà inscrite, la société/entreprise doit s'inscrire sur SAM.gov et fournir la preuve que sa soumission a été reçue pour être traitée.
7. Numéro DUNS : la société/entreprise est tenue d’avoir un numéro DUNS lors de l’attribution du contrat.

**3.2 Format de la candidature**

Les candidatures doivent être soumises en format Microsoft Word ou PDF.

Les propositions doivent être rédigées en anglais ou en français et doivent être signées par le soumissionnaire ou par un représentant légalement autorisé à engager le soumissionnaire au contrat.

**4. LE PROCESSUS D'ÉVALUATION**

Les propositions seront évaluées et sélectionnées par un comité d'évaluation. Un comité d'évaluation technique examinera toutes les propositions techniques en fonction des critères d'évaluation détaillés ci-dessous.

La sélection devrait avoir lieu dans les 2 à 4 semaines suivant la date limite de soumission. Les négociations finales et le processus d'attribution seront gérés par FHI 360.

Les offres doivent d'abord satisfaire aux exigences obligatoires avant que leurs propositions techniques et financières ne soient examinées. Les offres qui ne répondent pas aux exigences obligatoires seront automatiquement rejetées.

**Les exigences obligatoires sont les suivantes :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **EXIGENCES OBLIGATOIRES** | **RÉPOND À L’EXIGENCE** |
| 1 | Formulaire de preuve de responsabilité et de détermination indépendante des prix rempli – Le soumissionnaire doit remplir et soumettre le formulaire de preuve de responsabilité et de détermination indépendante des prix avec la proposition technique. | OUI/NON |
| 2 | La proposition technique est en anglais ou en Français, soumise à temps et dans les limites fixées pour le nombre de pages. | OUI/NON |

Les soumissions qui satisfont aux exigences obligatoires seront ensuite évaluées en fonction de leurs points forts techniques et de leur coût.

**4.1 Critères d’éligibilité**

Les soumissionnaires doivent répondre aux critères d'éligibilité suivants pour être pris en considération :

* Être légalement enregistré et faire preuve d'une expérience confirmée en matière d'évaluation.
* Expérience préalable de travail en Tunisie (ou en Afrique du Nord).
* Ne doit pas figurer sur une liste de parties exclues par le gouvernement américain ou par des organisations internationales en raison de leur affiliation à des activités illégales.

En plus, Ma3an s'attend à ce que les soumissionnaires fassent preuve des qualifications suivantes pour soumettre une proposition compétitive en réponse à cet appel à propositions :

1. Le soumissionnaire doit avoir une expérience confirmée dans des projets commerciaux et/ou à but non lucratif similaires et disposer des plus récentes connaissances techniques, managériales et administratives nécessaires à la réalisation des tâches mentionnées ci-dessus.
2. Le soumissionnaire doit avoir une expérience confirmée dans la réalisation d'évaluations pour divers bailleurs de fonds internationaux, y compris l'USAID.
3. Le soumissionnaire doit avoir une expérience confirmée et récente dans l'utilisation de l'approche du changement le plus significatif.
4. Le soumissionnaire doit avoir une bonne maîtrise de la langue arabe ou française.
5. Le soumissionnaire doit assurer le respect des délais de réalisation des tâches et des livrables requis.
6. Le soumissionnaire a une expérience confirmée dans les projets de développement des jeunes et des communautés.

**4.2 Critères d’évaluation**

La qualité technique de l'approche et de la méthodologie proposée, la capacité de gestion et institutionnelle, y compris le personnel, ainsi que le caractère raisonnable, complet et rentable du budget proposé seront évalués par FHI 360. Toutes les demandes seront examinées par un comité de sélection interne composé de membres du personnel de Ma3an. Les critères d'évaluation spécifiques, ainsi que leur valeur relative, sont indiqués ci-dessous.

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères d’évaluation** | **poids** |
| 1. **Approche technique :** La qualité et la faisabilité de l'approche proposée (c'est-à-dire si les risques potentiels ont été suffisamment atténués). Critères spécifiques :  * La mesure dans laquelle la demande technique propose des approches techniquement solides pour réaliser les livrables décrits dans l'étendue du travail, y compris la rigueur de la méthodologie et la fiabilité du ou des livrables proposés. * La mesure dans laquelle le planning des activités du soumissionnaire est bien défini et réaliste. * La mesure dans laquelle l'approche démontre une compréhension des risques potentiels et des mesures d'atténuation appropriées. | **40 points** |
| 1. **Expérience antérieure et capacité technique :** Faire preuve de la capacité de l'organisation à entreprendre, gérer et réaliser les évaluations proposées dans le respect des délais et du budget. Critères spécifiques :  * Expérience antérieure dans la réalisation d'évaluations * Expérience antérieure dans l'utilisation de l'approche du changement le plus significatif. * Expérience préalable dans des projets de P/CVE et/ou de développement des jeunes et des communautés. * Le soumissionnaire fait preuve d'une expérience institutionnelle de programmes réussis dans les domaines concernés. * Capacités linguistiques * Pertinence de l'expérience, des qualifications, de la réputation et des compétences du personnel clé qui sera en charge du processus de l'évaluation. | **30 points** |
| 1. **Proposition financière :** Les soumissionnaires sont priés de prouver que leurs propositions offrent un bon rapport qualité-prix et de justifier clairement le niveau des contributions et la taille de l'équipe proposée. Le nombre maximum de points sera attribué à la proposition de prix la plus basse qui atteint le seuil de points dans l'évaluation des catégories A et B de l’évaluation du mérite (approche technique, expérience antérieure et capacité technique). Toutes les autres offres de prix recevront des points en proportion inverse de la proposition la plus basse. Critères spécifiques :  * Les coûts proposés sont raisonnables * Les coûts proposés reflètent une compréhension claire des exigences de l'étendue du travail. * Les coûts planifiés proposés garantissent une exécution optimale des activités proposées. | **30 points** |
| **total:** | **100 points** |

**5. DATE LIMITE**

Toutes les soumissions à cet appel à propositions doivent être reçues au plus tard le **9 août 2021, à 17 heures, heure de l'Est**. Toute offre reçue après cette date et cette heure peut ne pas être acceptée et sera considérée comme non admissible. FHI 360 ne remboursera pas les organisations pour la préparation de leur réponse à cette manifestation d'intérêt.

Les soumissions doivent être envoyées par e-mail à [Grantstunisia@ma3an.org.](mailto:Grantstunisia@ma3an.org)

**6. QUESTIONS CONCERNANT L’APPEL A PROPOSITIONS**

Toutes les demandes de renseignements et d'informations concernant le présent appel à propositions doivent être soumises par e-mail à [Grantstunisia@ma3an.org](mailto:Grantstunisia@ma3an.org) au plus tard le **26 juillet 2021 à 17 heures, heure de l'Est**. Veuillez inclure le texte suivant dans la ligne d'objet de l’e-mail : **Appel à Propositions -Ma3an**

Les demandes de renseignements et les réponses aux demandes de renseignements seront partagées avec toutes les autres organisations/offres soumissionnaires d'ici le **30 juillet 2021**. Les réponses verbales ou téléphoniques ne seront pas acceptées.

**7.** **TERMES ET CONDITIONS**

Les soumissionnaires sont tenus de consulter les termes et conditions décrits ci-dessous et dans le modèle de budget ci-joint. Le cas échéant, il faudra faire attention aux clauses concernant le code géographique de l'USAID, les exigences en matière de marketing et d'image de marque et les achats d'équipement et de produits.

**DÉCRET 13224 SUR LE FINANCEMENT DU TERRORISME**

Les soumissionnaires sont informés que FHI 360 se conforme aux lois et règlements des États-Unis en matière de sanctions et d'embargos, y compris le décret 13224 sur le financement du terrorisme, qui interdit effectivement les transactions avec des personnes ou des entités qui pratiquent, menacent de pratiquer ou soutiennent le terrorisme. Toute personne ou entité qui participe à ce processus d'appel d'offres, en tant que maître d'œuvre ou sous-traitant du maître d'œuvre, doit certifier dans le cadre de l'offre qu'elle ne figure pas sur la liste des nationaux spécialement désignés (SDN) de l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) du département du Trésor des États-Unis et qu'elle est éligible pour participer. FHI 360 éliminera toute offre reçue d'une personne ou d'une entité qui figure sur la liste ou qui est autrement inadmissible.

Les entreprises ou les individus qui sont inclus dans le Système de Liste des Parties Exclues ([www.sam.gov](http://www.sam.gov)) ne seront pas éligibles pour le financement et ne seront pas utilisés pour fournir les produits ou services envisagés par cet appel à propositions.

**Source de financement et code géographique**

Tout contrat émis dans le cadre de cette demande de propositions sera financé par des fonds de l'USAID et sera soumis aux règlements du gouvernement des États-Unis et de l'USAID. Le code géographique autorisé de l'USAID pour cet appel à propositions et tout prix qui en résulte est le code 937. Tous les produits et services fournis dans le cadre d'un contrat de sous-traitance issu de le présent appel à propositions doivent être conformes à ce code géographique, conformément au Code des règlements fédéraux des États-Unis (CFR), 22 CFR §228.

**Retrait des propositions**

Les soumissionnaires peuvent retirer leurs propositions en envoyant un avis écrit par e-mail à tout moment avant l'attribution.

**Droit de sélection/rejet**

FHI 360 se réserve le droit de sélectionner et de négocier avec les entreprises/organisations/individus qu'elle juge, à sa seule discrétion, qualifiés pour les propositions concurrentielles et de mettre fin aux négociations sans assumer aucune responsabilité. FHI 360 se réserve également le droit de rejeter une ou toutes les propositions reçues sans explication.

APPROBATION PRÉALABLE DU CLIENT

Le soumissionnaire sélectionné sera soumis à l'approbation de l'organisme de financement avant qu'un contrat de sous-traitance puisse être attribué. Par conséquent, il est rappelé aux organisations qu'il peut y avoir des délais pour que ce processus soit achevé. Si cette approbation n'est pas accordée, le contrat de sous-traitance ne pourra pas être attribué.

GARANTIE D'ENTREPRISE DANS L’APPEL A PROPOSITION

Toutes les informations soumises dans le cadre de cet appel à propositions seront valables pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à compter de la date d'échéance de l'appel à propositions. Cela comprend, sans s'y limiter, les coûts, les prix, les modalités et conditions, les niveaux de service et toute autre information. Si votre entreprise remporte le contrat, toutes les informations contenues dans la demande de propositions et dans le processus de négociation sont contractuellement engageantes.

**Avis de non-responsabilité**

1. Les soumissionnaires ne seront pas remboursés pour les frais engagés dans la préparation et la soumission d'une proposition. Tous les frais de préparation et de soumission sont à la charge du soumissionnaire.
2. Le présent appel à propositions ne représente qu'une définition des besoins. Il s'agit simplement d'une invitation à soumettre des propositions et n'oblige pas légalement FHI 360 à accepter l'une ou l'autre des propositions soumises, en tout ou en partie, et n'oblige pas non plus FHI 360 à sélectionner la proposition la moins chère.
3. FHI 360 se réserve le droit de négocier avec l'une ou l'autre des entreprises, tant en ce qui concerne le prix, le coût et/ou la portée des services.
4. FHI 360 se réserve le droit de négocier indépendamment avec n'importe quel soumissionnaire, ou de faire une adjudication sans mener de discussion et en se basant uniquement sur les propositions écrites, si elle décide qu'il est dans son meilleur intérêt de le faire. FHI 360 se réserve le droit de financer une partie ou aucune des propositions reçues.
5. FHI 360 se réserve le droit de rejeter toute offre basée sur le fait que le soumissionnaire n'a pas respecté les instructions de la sollicitation.
6. FHI 360 peut choisir de n'attribuer qu'une partie des activités de la sollicitation, ou d'attribuer plusieurs subventions en fonction des activités de la sollicitation.
7. FHI 360 se réserve le droit de ne pas tenir compte des défauts mineurs de la proposition qui peuvent être corrigés avant la détermination de la subvention afin de promouvoir la concurrence.
8. FHI 360 se réserve le droit de vérifier les références des donateurs du soumissionnaire.

**Vérification de l’offre**

FHI 360 peut contacter les soumissionnaires pour confirmer leur point de contact, leur adresse, le montant de leur proposition et pour confirmer que l'offre a été soumise pour cet appel à propositions.

**Fausses déclarations dans l’offre**

Les soumissionnaires doivent fournir des informations complètes, précises et exactes, comme l'exigent la présente sollicitation et ses annexes. Le fait de ne pas soumettre des informations correctes, complètes et précises entraînera une disqualification automatique.

**Conflit d’intérêts**

Les soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec toute partie associée à la publication, à l'examen ou à la gestion de cet appel d`offres et à l'attribution ou aux attributions prévues. L'absence de divulgation complète et ouverte peut obliger FHI 360 à réévaluer la sélection d'un prestataire potentiel.

**Droits réservés**

Toutes les réponses à l'appel à propositions deviendront la propriété de FHI 360, et FHI 360 se réserve le droit, à sa seule discrétion, de :

* Rejeter toute offre basée sur le fait que le soumissionnaire n'a pas respecté les instructions de la sollicitation ;
* Dispenser les soumissionnaires de tout défaut par rapport aux exigences de la présente demande qui, de l'avis de FHI 360, ne constitue pas un défaut majeur nécessitant le rejet ou la disqualification, ou lorsqu'une telle dispense favorise une concurrence accrue ;
* Prolonger le délai de soumission de toutes les réponses à l'appel à propositions après notification à tous les soumissionnaires ;
* Mettre fin ou modifier le processus de l'appel à propositions à tout moment et réémettre l'appel à propositions à la personne que FHI 360 estime appropriée ;
* Emettre un contrat sur la base de l'évaluation initiale des offres sans discussion ;

**Droit et langue applicables**

Le présent appel à propositions et tout contrat en résultant seront interprétés conformément aux lois du gouvernement des États-Unis. La version anglaise de cet appel à propositions et de tout contrat qui en résulte sera déterminante, et tous les avis relatifs aux dispositions de cet appel d'offres et de tout contrat qui en résulte seront rédigés en anglais.

**Certification de la détermination indépendante des prix**

(a) Le soumissionnaire certifie que---

(1) Les prix indiqués dans la présente offre ont été déterminés de manière indépendante, sans consultation, communication ou accord, dans le but de limiter la concurrence, avec un autre soumissionnaire, y compris, mais sans s'y limiter, avec des filiales ou d'autres entités dans lesquelles le soumissionnaire détient une action ou d'autres intérêts, ou avec un concurrent, en ce qui concerne (i) ces prix, (ii) l'intention de soumettre une offre, ou (iii) les méthodes ou les facteurs utilisés pour calculer les prix proposés ;

(2) Les prix indiqués dans la présente offre n'ont pas été et ne seront pas volontairement divulgués par le soumissionnaire, directement ou indirectement, à un autre soumissionnaire, y compris, mais sans s'y limiter, à des filiales ou à d'autres entités dans lesquelles le soumissionnaire détient une action ou d'autres intérêts, ou à un concurrent, avant une ouverture des soumissions (dans le cas d'un appel à propositions fermé) ou une attribution de contrat (dans le cas d'un appel à propositions négocié ou concurrentiel), à moins que la loi ne l'exige.

3) L'auteur de la proposition n'a pas tenté ou ne tentera pas d'inciter une autre entreprise ou un particulier à soumettre ou à ne pas soumettre une offre dans le but de limiter la concurrence ou d'influencer l'environnement concurrentiel.

b) Chaque signature apposée sur l'offre est considérée comme une certification par le signataire que celui-ci---

(1) est la personne chargée, au sein de l'organisation de ce soumissionnaire, de déterminer les prix offerts dans cette offre ou proposition, et que le signataire n'a pas participé et ne participera pas à toute action contraire aux sous-paragraphes (a)(1) à (a)(3) ci-dessus ; ou

2) (i) a été autorisé, par écrit, à agir en tant qu'agent des responsables du soumissionnaire en certifiant que ces responsables n'ont pas participé et ne participeront pas à toute action contraire aux sous-paragraphes (a)(1) à (a)(3) ci-dessus ;

(ii) En tant qu'agent autorisé, certifie que les responsables du soumissionnaire n'ont pas participé, et ne participeront pas, à toute action contraire aux sous-paragraphes (a)(1) à (a)(3) ci-dessus.

(a)(3) ci-dessus ; et

(iii) En tant qu'agent, n'a pas personnellement participé et ne participera pas à toute action contraire aux sous-paragraphes (a)(1) à (a)(3) ci-dessus.

(c) Le soumissionnaire comprend et accepte que...

(1) La transgression de cette certification entraînera une élimination immédiate et sans recours de la présente sollicitation et peut entraîner l'élimination de futures sollicitations ; et

(2) La découverte de toute infraction après l'attribution du marché à l'offrant entraînera la résiliation du marché pour non-respect des obligations.

**Attribution et notification des propositions sélectionnées**

1. Avant l'expiration de la période de validité des propositions, FHI 360 informera par écrit le(s) soumissionnaire(s) qui a(ont) déposé les propositions les mieux notées, par lettre recommandée, e-mail ou fax, et l'invitera à négocier le contrat.
2. L'objectif sera de parvenir à un accord sur tous les points et de rédiger un premier contrat à l'issue des négociations.
3. Les négociations commenceront par une discussion de la proposition technique du soumissionnaire, du planning des activités, de la dotation en personnel et de toutes les suggestions que vous avez proposées pour améliorer la portée du travail. Un accord doit ensuite être trouvé sur les livrables finaux, la dotation en personnel, la logistique et les rapports. Une attention particulière sera accordée à la définition claire des contributions requises de FHI 360 pour assurer une mise en œuvre satisfaisante de la mission. Les changements convenus seront alors reflétés dans la proposition financière, en utilisant les taux unitaires proposés.
4. Ayant sélectionné le(s) sous-traitant(s) sur la base d'une évaluation du personnel professionnel clé proposé, entre autres, FHI 360 s'attend à négocier un ou des contrats sur la base du personnel nommé dans la proposition et, avant les négociations du contrat, exigera l'assurance que ce personnel sera effectivement disponible. FHI 360 ne prendra pas en considération les substitutions pendant les négociations du contrat, sauf en cas de retard imprévu de la date de début ou de non-disponibilité du personnel professionnel clé pour des raisons de santé.
5. Les négociations seront conclues par une revue du projet de forme du (des) contrat(s). FHI 360 et le(s) soumissionnaire(s) finaliseront le(s) contrat(s) pour conclure les négociations.
6. Le contrat sera attribué après des négociations réussies avec le soumissionnaire sélectionné. Si les négociations échouent, FHI 360 invitera le soumissionnaire ayant obtenu le deuxième meilleur score à négocier le contrat.
7. Toute entreprise sélectionnée devra compléter une évaluation financière préalable à l'attribution du contrat afin que FHI 360 puisse s'assurer que l'organisation a la capacité d'exécuter avec succès les termes et conditions de l'attribution proposée. Dans le cadre du processus d'évaluation préalable, il sera également demandé à l'entreprise de soumettre un rapport d'audit financier de l'année fiscale précédente. De plus, des fiches de paie et d'autres informations financières peuvent être demandées pour justifier les coûts budgétisés.
8. La publication de cet appel à propositions ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de FHI 360 et n'engage pas FHI 360 à payer les coûts encourus pour la soumission d'une proposition à l'appel à propositions. En outre, FHI 360 se réserve le droit de rejeter une ou toutes les offres reçues et de négocier séparément avec un soumissionnaire, si une telle action est considérée comme étant dans le meilleur intérêt de l'organisation cliente de FHI 360, l'Agence Américaine pour le Développement International.
9. FHI 360 peut évaluer les offres en réponse à cette sollicitation sans discussions et attribuera un contrat au soumissionnaire responsable dont l'offre, conforme à la sollicitation, sera la plus avantageuse pour FHI 360 sur la base des facteurs techniques spécifiés dans cette sollicitation et du prix.

FHI 360 se réserve le droit de :

* + 1. Rejeter une ou toutes les offres ;
    2. D’accepter une offre autre que celle du prix le plus bas ; et/ou
    3. De dispenser des informalités ou des défauts mineurs dans les offres reçues.

1. Veuillez noter que si vous considérez que votre cabinet ne dispose pas de toute l'expertise nécessaire pour la mission, il n'y a pas d'objection à ce que votre cabinet s'associe à un autre cabinet pour permettre de présenter une gamme complète d'expertise. Cependant, les partenariats entre les cabinets figurant sur la liste des finalistes ne sont pas autorisés sans l'approbation préalable de FHI 360. La demande de partenariat doit être accompagnée de tous les détails de la collaboration proposée.

**PIÈCES JOINTES**

Annexe A – Modèle de budget

Annexe B – Modèle de description du budget

Annexe C – Formulaire de données biographiques

Annexe D – Formulaire de preuve de responsabilité et de détermination indépendante des prix

Annexe E \_ Conditions générales de sous-traitance FHI 360

**[FIN DE L’APPEL A PROPOSITIONS]**